

GESTION RESPONSABLE^{MD}

Rapport de Vérification

OLIN - Produits de chloralcalis et vinyles

3 et 4 mars 2020



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.

Avertissement

Ce rapport a été réalisé par une équipe de vérificateurs réunie par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) dans le but de guider l'entreprise dans le respect de leurs engagements en vertu de la Gestion responsable^{MD}. Le contenu de ce rapport est le reflet du jugement exercé par l'équipe de vérificateurs à la lumière de l'information dont elle disposait au moment de la préparation du document. Il incombe à la compagnie-membre de l'ACIC faisant l'objet de ce rapport, d'interpréter les résultats et les recommandations qui y figurent et d'en tenir compte à sa convenance. Tout usage qu'un tiers pourrait faire de tout ou partie de ce document et toute foi accordée au document ou aux décisions qui en découleraient sont la responsabilité de ce tiers. Bien que les compagnie-membres de l'ACIC soient tenues de partager les résultats de ce document d'orientation avec toute partie intéressée, l'Association, les entreprises membres, leurs employés, les consultants et tout autre intervenant qui ont participé à la préparation de ce document n'acceptent aucune responsabilité ou égard à un quelconque tort ou dommage que pourrait subir une tierce partie par suite de décisions ou de mesures prises sur la foi de ce rapport.

Gestion responsable^{MD} est une marque de commerce déposée de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce rapport renferme les observations et conclusions de l'équipe de vérificateurs de l'ACIC lors de la vérification de la Gestion Responsable pour les activités canadiennes d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles. Le processus de vérification a débuté par la rencontre d'orientation et de planification (O&P) du 8 octobre 2019. La visite de l'usine de Bécancour et les entrevues avec les gestionnaires responsables ont eu lieu le 3 et 4 mars 2020. Ceci représente la huitième vérification de la Gestion Responsable complétée pour les opérations canadiennes d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles depuis 1997. La dernière vérification a été réalisée en novembre 2016.

Prenant en considération tous les aspects des Engagements sur la Gestion Responsable (GR) durant cette vérification, l'équipe a examiné en détail les systèmes de gestion, les politiques et procédures, les activités et pratiques de l'entreprise au Canada, et particulièrement ceux sous la responsabilité des dirigeants de l'usine de Bécancour qui est la seule usine de fabrication d'Olin au Canada.

Le résultat de l'examen conclut que l'équipe de vérification est en accord que l'Éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable guident les décisions et les actions de la compagnie et qu'un système de gestion d'auto-régénération est en place pour assurer une amélioration continue. Deux pratiques à succès ont été soulignées par les vérificateurs. L'équipe croit que la compagnie est capable de répondre aux lacunes, travaux en cours et opportunités d'amélioration identifiés durant le processus de vérification, énumérés ci-dessous et discutés en détail dans le rapport. La vérification prend fin avec la publication de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Signé : Carl Yank, ing.

Date : 13 mai 2020

Chef de l'équipe de vérification

Pour plus de renseignements en lien avec ce rapport de vérification de la Gestion responsable ou celui précédent, veuillez communiquer avec le représentant local de l'entreprise ou le Coordonnateur de la Gestion responsable :

Alain Denis, ing.

Directeur santé, sécurité et environnement (OGR) - Coordonnateur GR

Tel ; 819-294-6633 ex; 6538

adenis@olin.com

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP)

- (LEAP-1) La compagnie doit inclure les clients qui récupèrent eux-mêmes les produits à l'usine "customer pick-up" dans le processus d'évaluation des critères de sélection et de rétention des clients avec qui la compagnie fait affaire (GE-115 à GE-124).
- (LEAP-2) La compagnie doit s'assurer que son système de gestion donne suite aux attentes de l'éthique, des principes et aux éléments des trois codes, jalons et attentes collectives de la GR. Un système incluant les composants du cycle PFVA doit être mis en place pour assurer une évaluation régulière au titre de la GR, en utilisant par exemple la révision périodique de la grille de concordance pour assurer que les éléments de la GR sont pris en considération dans les processus de gestion de la compagnie.

Travail en cours (TC)

- (TC-1) La compagnie doit périodiquement évaluer son programme GSO (PSM) aux jalons standards de l'industrie conformément au code des opérations de l'ACIC (OP-30 et Jalon 26).
- (TC-2) L'entreprise doit chercher à promouvoir davantage son engagement à la GR ainsi qu'à la diffusion sur les attentes, l'éthique et les principes de développement durable de la GR avec ses partenaires de la chaîne de valeur (GE-115).
- (TC-3) La compagnie doit réactiver un moyen régulier de communication et de dialogue communautaire avec les citoyens de la collectivité. L'entreprise n'a plus de moyen de communication directe avec les représentants des citoyens depuis la cessation des réunions du comité consultatif de la communauté en avril 2016 (réf; RE-130 à RE-132).

Opportunités d'amélioration (OA)

- (OA-1) Vérifier si l'intégration d'Olin et des effectifs acquis de DOW mènera à la mise-en-place d'un plan global de continuité des opérations de l'entreprise et évaluer la pertinence de développer un plan spécifique pour l'usine de Bécancour (OP-49 à OP-55).
- (OA-2) Olin pourrait, au-delà de l'utilisation du logo GR (ACIC) et de l'intégration du nom de la GR dans leurs systèmes, formellement souligner davantage leur engagement à l'Éthique et aux principes à la GR (ACIC), et intégrer des informations en lien avec cet engagement dans des initiatives et des présentations existantes de l'usine (OP-81 à OP-84 et Jalon 2).

Pratiques à succès (PS)

- (PS-1) Le design et l'application efficace des tableaux des limites, des IPL et des scellés pour IPL et soupapes. Ceux-ci permettent à l'opérateur de procéder à facilement et rapidement identifier les raisons, les conséquences et les actions à prendre lorsqu'un paramètre du procédé est en dehors des limites normales d'opération.
- (PS-2) Le programme "OGR Commence avec MOI" pour l'ensemble des employés de la division de l'entreprise et l'affichage de la signature de chaque employé à l'entrée de l'usine qui témoigne de leur engagement formel envers celui-ci.

1. INTRODUCTION

1.1 À propos de la vérification de la Gestion responsable

En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), le plus haut dirigeant responsable des opérations au Canada affirme annuellement, à l'ACIC et ses pairs, que les opérations de la compagnie sont conformes aux attentes des *Engagements de la Gestion responsable* et guidées par *l'Éthique et les principes de la Gestion responsable sur le développement durable*.

Éthique et principes de la Gestion responsable^{MD} sur le développement durable

Nous nous engageons à poser les bons gestes, et à être vus comme tels.

Nous nous engageons nous-mêmes, de même que nos technologies et nos pratiques commerciales, envers le développement durable – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. Les principes de la Gestion responsable sont essentiels à notre succès et nous obligent à :

- chercher à améliorer la vie des gens et l'environnement, tout en ne causant aucun dommage ;
- être responsables et attentifs au grand public, surtout dans les collectivités locales, qui sont en droit de comprendre les risques et les avantages de nos activités ;
- prendre des mesures préventives afin de protéger la santé et l'environnement ;
- innover pour concevoir des produits et des procédés plus sécuritaires, qui préservent les ressources et offrent une plus grande valeur ;
- nous engager auprès de nos partenaires afin d'assurer la saine gestion et la sécurité de nos produits, services et matières premières pendant tout leur cycle de vie ;
- comprendre les attentes en matière de responsabilité sociale et y satisfaire ;
- travailler avec tous les intervenants afin d'élaborer des politiques publiques et des normes qui améliorent le développement durable, agir afin de promouvoir les exigences législatives, et en respecter ou en dépasser l'esprit et la lettre ;
- promouvoir la sensibilisation à la Gestion responsable et encourager les autres à s'engager envers ces principes.

Un facteur de cet engagement dans la Gestion responsable est qu'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles doit, tous les trois ans, participer à une vérification externe qui vise à :

1. Fournir au contact exécutif une perspective externe pour son évaluation de la compagnie et si celle-ci rencontre les attentes des engagements de la Gestion responsable, en plus de l'informer sur les points qui demandent une attention particulière ;
2. Identifier les opportunités pour assister la compagnie dans l'étude de ses pratiques et performances comparées à ses pairs et ainsi supporter l'amélioration continue ;
3. Contribuer à la crédibilité de la Gestion responsable parmi le personnel de la compagnie et ses intervenants, ainsi qu'aux intervenants publics de l'industrie de façon plus globale ;
4. Identifier les pratiques à succès de la compagnie et les présenter aux pairs membres de l'ACIC ; et supporter l'identification de points faibles et communs dans l'ensemble des membres de l'ACIC, pour le développement d'outils et guides d'information pour améliorer la performance de tous les membres.

La vérification se fait d'après un protocole unique, développé par les membres de l'association et autres, incluant les individus qui sont des critiques de l'industrie chimique. La vérification se fait avec une équipe composée ;

- d'experts industriels avec expérience en Gestion responsable,
- un représentant du public, habituellement quelqu'un avec des antécédents d'intérêt public et une expérience dans la Gestion responsable acquise en siégeant sur le Comité consultatif national de l'ACIC, et
- un ou plusieurs représentants communautaires là où la compagnie a des usines et installations.

Une fois complété, le rapport de vérification devient disponible publiquement sur le site internet de l'ACIC (www.canadianchemistry.ca). Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles doit aussi distribuer le rapport aux personnes intéressées dans les communautés et aux intervenants, partie intégrante du processus de dialogue.

De l'information additionnelle sur la Gestion responsable et/ou le processus de vérification se retrouve sur le site internet de l'ACIC au www.canadianchemistry.ca, ou en communiquant avec le Directeur de la Gestion responsable de l'Association au glaurin@canadianchemistry.ca ou (613) 237-6215 poste 233.

1.2 A propos d'Olin Produits de Chloralcalis

Olin Corporation est une entreprise manufacturière dont les activités se concentrent dans trois (3) unités d'affaires dont Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles, Olin Epoxy et Winchester Ammunition. Le principal siège social de l'entreprise est situé aux États-Unis à Clayton, Missouri. Olin Corporation a près de 6 500 employés qui exercent ses activités dans une vingtaine de pays et est au service de clients dans près d'une centaine de pays. La compagnie a un site internet à www.olin.com.

Olin Corporation a acquis en 2015 de la compagnie DOW les activités nord-américaines de chloralcalis et de vinyles ainsi que les activités mondiales de produits organochlorés et d'époxy. L'intégration de ces entités avec Olin a débuté à la fin 2016 et se poursuit à ce jour.

La direction du regroupement des Produits de Chloralcalis et Vinyles d'Olin est située à Cleveland, Tennessee. L'entité est membre de l'American Chemical Council (ACC) aux États-Unis, adhère à la Gestion Responsable et est certifiée ISO-14001 et RC-14001.

Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles opère une seule usine au Canada qui est située à Bécancour au Québec. Le personnel administratif pour le secteur des ventes, du transport et de la distribution est localisé soit à Montréal ou à l'usine de Bécancour. L'usine de Bécancour produit du chlore, de l'acide chlorhydrique, de la soude caustique (hydroxyde de sodium), de l'eau de javel (hypochlorite de sodium) et de l'hydrogène. L'usine de Bécancour compte environ 150 employés.

Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles possède aussi, en copropriété avec Northen Pulp, le terminal de Canso pour le stockage et la livraison par pipeline et par camions de la soude caustique. Ce terminal est situé à Abercrombie, Nouvelle-Écosse. La direction de l'usine de Bécancour est responsable de la gestion des opérations du terminal.

L'usine de Dalhousie au Nouveau-Brunswick a cessé ses opérations en 2008 dont les équipements ont tous été décontaminés et démolis avec l'autorisation du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick.

1.3 À propos de cette vérification

Une équipe composée de trois (3) vérificateurs indépendants a exécuté la vérification d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles au Canada suivant le processus établi par le protocole de vérification de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC). Deux des vérificateurs ont été assignés par l'ACIC et la représentante communautaire était un membre du comité consultatif des citoyens avant la dissolution du comité en 2016.

La réunion d'orientation et de planification a eu lieu le 8 octobre 2019 à l'usine d'Olin de Bécancour. La vérification s'est déroulée au même endroit les 3 et 4 mars 2020. Ceci est la huitième vérification complète pour les opérations canadiennes d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles. La date cible officielle pour la vérification était en novembre 2019 et la dernière vérification a été complétée en novembre 2016.

L'entreprise a été très occupée par diverses activités incluant des projets majeurs d'intégration en lien avec l'acquisition d'effectifs importants de la compagnie DOW. Ceci a eu des effets sur la préparation et le déroulement du processus de vérification qui ont mené au prolongement des échéanciers initialement prévus.

Pour les besoins de cette vérification, l'équipe a principalement concentré ses efforts sur les activités et pratiques du site de Bécancour et du terminal de Canso afin de s'assurer de la conformité aux attentes de la Gestion Responsable tel que décrit par l'ACIC.

L'équipe de vérification était composée des personnes suivantes.

Nom	Affiliation	Représentation
Carl Yank	Consultant	<i>Chef d'équipe vérificateur, ACIC</i>
André Denis	Consultant	<i>Vérificateur de l'industrie, ACIC</i>
Gilberte Cassan	Citoyenne de Bécancour	<i>Représentante communautaire</i>

2. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE À PROPOS DES ENGAGEMENTS DE LA GESTION RESPONSABLE (CODES, JALONS, ATTENTES COLLECTIVES)

Pendant la vérification d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles, l'équipe de vérification a examiné les systèmes de gestion, procédures, activités et pratiques pour s'assurer que la compagnie rencontre les attentes telles que documentées dans les Engagements de la Gestion Responsable. Ces ententes englobent l'éthique et les principes de la Gestion responsable pour le développement durable, les 157 éléments des codes en plus de 28 jalons et attentes collectives. Les éléments des codes sont regroupés en trois catégories dont les codes des Opérations (OP), Gestion (GE) et Responsabilisation (RE).

Prenant en considération tous les aspects des Engagements de la Gestion Responsable, l'équipe a accentué son examen sur des points identifiés par la compagnie ou l'équipe, entre autres en lien avec :

- Le suivi des trois (3) opportunités d'amélioration identifiées dans le rapport de 2016.
- L'examen du document de référence des éléments des trois codes ainsi que des jalons et attentes collectives appuyant la conformité à la Gestion Responsable et mettant en référence les politiques, procédures et pratiques de la compagnie.
- L'examen ciblé du système de gestion global dirigé par les responsables de l'entreprise et comment ceux-ci donnent suite aux attentes de l'éthique et des principes de la Gestion responsable.
- Les processus de la conception et construction des équipements (OP-1 à OP-6).
- Les activités opérationnelles incluant la production, l'entretien, le transport et la distribution (OP- 7 à OP-21).
- La santé et sécurité au travail, la gestion de la sécurité des procédés, la gestion d'urgence, la prévention des actes de malveillance, les infrastructures essentielles et la continuité des opérations (OP-22 à OP-57).
- Le comité paritaire en santé et sécurité ainsi que le processus d'enquête d'accidents et incidents ainsi que le suivi des plans d'action.
- Le plan de mesures d'urgence, l'équipe d'intervention pour l'usine et les incidents de transport ainsi que la gestion des études de scénarios normalisé et alternatifs d'urgence.
- La gestion de la sécurité opérationnelle (GSO, PSM) selon le guide publié par la société de génie chimique (4e édition) incluant la gestion du changement et les études de risques.
- La protection de l'environnement et la gestion des déchets (OP-58 à OP75).
- La conservation des ressources pour un développement durable (OP-76 à 80).
- La communication, la promotion et l'application de la Gestion responsable à l'usine et tout le long de la chaîne de valeurs (OP-81 à OP-84, GE-100 à GE-102, GE-115, GE-116, GE-121, GE-123, GE-124, RE-132, RE-140, RE-143, RE-146, RE-150, RE-152).
- Les activités avec les entités de la chaîne de valeurs dont celles de l'approvisionnement, transport, vente et distribution (GE-85 à GE-124).
- Les aspects relatifs aux intervenants externes tels que les collectivités près du site incluant le

comité citoyens (RE-125 à RE-157).

- Le code d'éthique et la responsabilité sociale (annexe A).

Tout en communiquant ses observations, l'équipe de vérification fera couramment référence aux catégories d'observations suivantes :

1. **Lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP)** documente des exemples où l'équipe de vérification a observé des actions spécifiques de la compagnie (ou l'absence d'action de la compagnie) qui sont inconsistantes avec les codes, jalons et attentes collectifs décrits dans les Engagements de la Gestion responsable. Si possible, l'équipe va communiquer, basé sur leur expérience et jugement, pourquoi cette inconsistance et comment cette observation fait preuve d'une possible brèche dans le système de gestion et/ou l'éthique et principes, sous-estimant les actions de la compagnie. L'équipe peut aussi donner des conseils comment répondre à la situation.
2. **Travail en cours (TC)** documente des exemples où l'équipe a observé des actions déjà amorcées par la compagnie pour répondre aux brèches et failles identifiées lors de vérifications, internes et externes et révisions des activités précédentes et où la compagnie a instauré des opportunités d'amélioration importantes.
3. **Pratiques à succès (PS)** documente des exemples que l'équipe croit que la compagnie enclenche des actions qui supportent fortement l'excellence en performance et celles-ci doivent être communiquées aux autres membres.
4. **Opportunité d'amélioration (OA)** identifie des exemples où l'équipe a observé des actions et processus décisionnels de la compagnie fortement en accord avec les attentes décrites dans les Engagements de la Gestion responsable, mais l'équipe croit que la compagnie peut s'améliorer en considérant des alternatives ou des évaluations additionnelles dans sa planification et son processus décisionnel.

Les observations de l'équipe de vérification sur comment la compagnie a adressé les Engagements sur la Gestion responsable sont les suivantes :

2.1 Observations de l'équipe au Code des opérations

Le Code des opérations définit les attentes relativement à tous les aspects opérationnels de ses activités, ce qui comprend, sans y limiter; la fabrication, le transport, l'entreposage, les laboratoires et les bureaux.

Olin est le plus grand fabricant de produits de chloralcalis au monde et possède sept (7) usines de chloralcalis en Amérique du nord ainsi qu'un nombre important de centres de distribution et de sites d'opérations connexes. Un centre technique de connaissance aux États-Unis supporte les usines et met en commun l'expertise de l'entreprise en établissant des processus standards en gestion et des normes opérationnels. Des employés de l'usine de Bécancour participent régulièrement à divers forums pour discuter de leurs activités et pratiques dans le but d'améliorer leur performance dans les secteurs tels que la santé et sécurité, la protection de l'environnement et les opérations.

2.1.1 Conception et construction des usines et équipement

Le service d'ingénierie de l'usine et du corporatif suivent des procédures et des normes détaillées tout au long de l'exécution d'un projet. Le processus de gestion d'un projet se divise en cinq (5) étapes séquentielles pour accomplir, documenter et autoriser les éléments livrables distincts qui sont spécifiques à chacune des étapes d'un projet. Cette démarche débute avec le développement du concept du projet et sa justification, et se termine avec la mise-en-opération et la fermeture du projet le tout conformément à une procédure corporative.

Le processus recherche la sécurité inhérente des nouvelles installations incluant la protection de l'environnement et la conservation des ressources. Les études de risques tiennent compte de l'erreur humaine

potentielle, et assurent que les dangers identifiés sont minimisés et contrôlés. L'entreprise utilise seulement des sous-traitants qualifiés et approuvés pour la réalisation de leurs projets.

Les standards d'ingénierie d'Olin sont régulièrement mis à jour, prenant en considération les connaissances acquises dans ses diverses usines, les barèmes de l'Institut du Chlore (Chlorine Institute) et les meilleures pratiques de l'industrie.

2.1.2 Activités des opérations

L'usine d'Olin a des procédures détaillées pour l'opération de tous ses procédés de fabrication, de la mise en opération jusqu'à l'arrêt d'une unité de production ou de l'usine. Les procédures incluent des tableaux qui présentent les conditions et critères de fonctionnement voulus, les déviations acceptables et points d'alarmes et des interlocks, les raisons et conséquences du dépassement des limites ainsi que les actions à prendre pour la remise en place. Les procédures sont régulièrement mises à jour. L'application des procédures et pratiques est vérifiée à l'interne et par des équipes corporatives pour en assurer la conformité aux standards de l'entreprise.

Pratiques à succès

- **(PS-1) Le design et l'application efficace des tableaux des limites, des IPL et des scellés pour IPL et soupapes. Ceux-ci permettent à l'opérateur de procédés à facilement et rapidement identifier les raisons, les conséquences et les actions à prendre lorsqu'un paramètre du procédé est en dehors des limites normales d'opération.**

Les activités de l'entretien sont guidées par diverses procédures qui sont aussi régulièrement mises à jour. L'entretien préventif est planifié et exécuté à des intervalles prédéterminés dont un délai doit être autorisé par le système de gestion des changements de l'usine. Le suivi de l'intégrité des équipements critiques est maintenant sous le système de gestion corporatif OASIS (Olin Asset Integrity Standard). Sa mise en application en 2019 a identifié des écarts et a créé un plan 2020-2021 de mise en conformité.

Le matériel acheté pour l'entretien des équipements suit un processus documenté de vérification de conformité. Une attestation d'inspection est émise pour chaque pièce et équipement qui certifie que l'item reçu est en bon état et conforme aux spécifications demandées par le bon de commande.

L'usine de Bécancour utilise uniquement le transport ferroviaire pour le chlore. Les autres produits sont expédiés selon le besoin du client soit par transport routier ou ferroviaire. L'usine a, au besoin, accès au transport maritime pour la soude caustique.

L'entreprise possède des politiques et des procédures détaillées pour la gestion du transport de leurs produits. Olin contracte la majorité du transport routier à un nombre restreint d'entreprises. Un programme de vérification des transporteurs est en place depuis plusieurs années. Les dirigeants d'Olin corporatif, de l'usine et des principaux transporteurs ont des rencontres trimestrielles pour réviser la performance opérationnelle et routière, et discuter de bonnes pratiques. Ces discussions mènent au développement de plans d'action pour l'amélioration continue de leur performance. Des transporteurs occasionnels sont aussi parfois utilisés. Quoique ces transporteurs occasionnels ne soient pas intégrés à ce programme de rencontres trimestrielles, un représentant de l'usine effectue des vérifications de ces transporteurs via le SRT Transportation Solutions et assurent le suivi des incidents et des plaintes. L'usine effectue aussi des rencontres avec les chauffeurs de camions des transporteurs pour discuter de leur performance à l'usine et des règles à suivre en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement.

Les bureaux corporatifs d'Olin aux États-Unis ont la responsabilité entière de la gestion des contrats et des exigences des transporteurs ferroviaires utilisés au Canada. Les transporteurs principaux dont le CN et le CP sont des membres partenaires de la Gestion responsable de l'ACIC. Le CN et CP utilisent dans certaines régions

de petites compagnies ferroviaires dans l'exécution de leur contrat avec Olin et ont la responsabilité d'assurer que les principes de la GR sont pris en compte et appliqués par eux.

La division Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles opère un nombre de site de distribution en Amérique du nord. Des politiques et des procédures corporatives sont en place pour la sélection, opération et vérification de ces sites. L'usine de Bécancour est responsable de la gestion des opérations du terminal de Canso pour l'entreposage et distribution par pipeline et camions de la soude caustique. En plus des visites périodiques par des représentants de l'usine, des vérifications sont effectuées avec une participation corporative afin d'assurer la conformité des opérations aux standards de l'entreprise.

2.1.3 Sécurité et sûreté

L'entreprise a des politiques et des procédures corporatives pour la gestion efficace de la santé, sécurité et sûreté de ses activités. Des audits et des vérifications sont régulièrement effectués par l'usine et le corporatif d'Olin afin d'assurer la conformité de l'usine aux standards de l'entreprise.

La compagnie a un système de sélection et formation de ses employés qui est sous la gestion du service des ressources humaines. Le système de la gestion de la performance et de la relève pour les postes clés inclut l'utilisation du processus documenté de la gestion du changement. Les employés sont accrédités avant leur assignation à un poste et doivent périodiquement suivre des cours de mise à niveau.

L'usine a un processus complet pour enquêter et analyser les accidents et incidents. Les causes fondamentales sont identifiées et des actions correctives sont mises en place. Le système informatique corporatif Apollo documente et gère l'ensemble du processus.

La division des Chloralcalis et Vinyles d'Olin a introduit en 2018 le programme particulier de sensibilisation appelé "OGR Commence avec MOI" dont l'OGR est l'acronyme pour Olin Gestion responsable. Ce programme consiste à appliquer quatre (4) principes basés directement sur l'implication et la sensibilisation de l'être humain dans la gestion responsable de ses propres activités au quotidien et de l'impact de celles-ci sur son entourage. Ceci est une progression du développement d'une culture pour l'atteinte de l'objectif "La cible est Zéro" en matière de santé, sécurité et environnement qui était en place lors de la dernière vérification GR. Des directeurs de l'usine ont présenté le programme à tous les employés d'Olin de Bécancour et du terminal Canso au Nouveau-Brunswick. Le programme a aussi été offert aux représentants des entrepreneurs principaux de l'usine. L'engagement formel de tous les employés au programme est témoigné par leur signature sur de grands tableaux affichés dans le hall d'entrée de l'usine. Un groupe d'employés évaluent la progression de l'intégration des quatre (4) principes du programme à l'usine.

Pratiques à succès

- **(PS-2) Le programme "OGR Commence avec MOI" pour l'ensemble des employés de la division de l'entreprise et l'affichage de la signature de chaque employé à l'entrée de l'usine qui témoigne de leur engagement formel envers celui-ci.**

L'équipe de vérification a rencontré les représentants syndicaux du comité paritaire en santé et sécurité au travail pour discuter de leur travail et des activités du comité. Divers employés cadres et syndiqués provenant de services variés ont aussi été consultés lors de la visite des lieux. L'équipe a confirmé l'engagement des employés à tous les niveaux hiérarchiques de l'usine en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement ainsi qu'au programme "OGR Commence avec MOI".

Les entrepreneurs sont très bien encadrés en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement (SSE). Le logiciel de l'entreprise Cognibox est utilisé avec succès dans la gestion des qualifications des sous-traitants. Des formations ciblées assurent la communication des connaissances, des pratiques et des attentes en matière de SSE aux employés des entrepreneurs travaillant sur le site. Des évaluations en conformité aux exigences de l'usine sont exécutées et documentées. Les dirigeants de chaque sous-traitant sont aussi

rencontrés périodiquement pour réviser leur performance et discuter des points à améliorer. Une rencontre similaire a aussi lieu avec tous les chauffeurs des transporteurs de produits.

Olin a un programme complet pour la gestion de la sécurité opérationnelle (GSO, PSM) conformément à une procédure corporative basée sur la réglementation américaine (OSHA PSM). L'ensemble des procédures pour la GSO (SM) sont révisées périodiquement et la conformité de l'usine à ces procédures est vérifiée régulièrement par le corporatif. Une procédure exhaustive gère tous les changements aux opérations et équipements, et assure l'évaluation des risques avant la mise-en-place d'un changement. Ce processus inclut les changements permanents et temporaires. Une évaluation systématique des risques opérationnels (PHA) pour l'ensemble des procédés est aussi en place incluant un plan d'exécution de ces PHA sur une fréquence de 4 à 8 ans selon le niveau de risque du secteur à évaluer.

Un comité conjoint à la Société canadienne du génie chimique et à l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) a établi des jalons standards de l'industrie en fonction du "US Center for Chemical Process Safety". Chaque site opérationnel des compagnies membres de l'ACIC doit périodiquement réviser leur programme GSO (PSM) en évaluant leur compréhension et la mise en application des éléments clés de ces jalons. Au besoin, un plan d'action est rédigé pour améliorer le programme. La dernière évaluation aux jalons standards de l'industrie par l'usine date de 2013 et aucun processus ou plan d'action était en place pour en assurer l'exécution.

Travail en cours

- **(TC-1) La compagnie doit périodiquement évaluer son programme GSO (PSM) aux jalons standards de l'industrie conformément au code des opérations de l'ACIC (OP-30 et Jalon 26).**

Le scénario normalisé et les scénarios alternatifs d'urgence de la compagnie demeurent inchangés depuis la dernière vérification. Un consultant a réévalué en 2014 les rayons d'impact de ces scénarios en utilisant la plus récente technologie de simulation (AEGL). Le plan de mesures d'urgence (PME) pour l'usine est bien géré. Les pratiques d'évacuation sont systématiquement tenues. Les membres de l'équipe de mesures d'urgence de l'usine sont bien formés, et des pratiques d'intervention sont exécutées avec les pompiers de la ville et les voisins industriels. En 2019, l'usine a participé à un scénario d'urgence au Parc industriel portuaire de Bécancour impliquant un feu avec un camion de paraffine.

L'usine a aussi son propre service d'urgence transport "CHLOREP" pour la région. Les membres de son équipe d'intervention technique et physique sont formés pour répondre à des incidents de transport impliquant ses produits et l'acide sulfurique. En 2019, l'équipe a intervenu à l'extérieure de l'usine pour transvider l'acide chlorhydrique d'un camion qui avait une fuite.

La dernière étude de vulnérabilité du site a été effectuée en septembre 2016 et les recommandations ont été mises en place. L'usine est entièrement clôturée et des caméras sont présentement actives sur l'ensemble du périmètre. Des barrières routières supplémentaires ont été automatisées pour faciliter le contrôle de ses points d'accès. Un service de gardiennage est continuellement en fonction et a la responsabilité de la gestion des entrées et sorties de l'usine. Une carte magnétique personnalisée est requise pour toutes les entrées et les sorties de l'usine. Les visiteurs sont tous informés des risques de l'usine par l'entremise d'une vidéo. Un responsable de l'informatique de l'usine assure le suivi des procédures et les standards en informatique qui sont établis par le corporatif, incluant ceux liés à la sûreté. Aucun acte de malveillance n'a eu lieu pendant la période de révision de cette vérification.

Un plan spécifique pour la continuité des opérations de l'usine en cas d'urgence n'est pas en place. Par contre, Olin opère six (6) autres usines de chloralcalis en Amérique du nord ainsi qu'un nombre important de centres de distribution qui peuvent desservir les clients en cas où une urgence nécessiterait la fermeture des opérations. Si des alternatives sont considérées par l'usine, diverses procédures dont la gestion du

changement et l'accréditation des fournisseurs assurent que les risques ont été évalués et minimisés avant la mise en œuvre d'alternatives pour le maintien des opérations.

Opportunité d'amélioration

- **(OA-1) Vérifier si l'intégration d'Olin et des effectifs acquis de DOW mènera à la mise-en-place d'un plan global de continuité des opérations de l'entreprise et évaluer la pertinence de développer un plan spécifiques pour l'usine de Bécancour (OP-49 à OP-55).**

2.1.4 Protection de l'environnement

Les opérations de l'usine respectent les limites fixées par le certificat d'autorisation émis par le Gouvernement du Québec (MDDELCC). Des suivis réguliers sont effectués et assurent le contrôle des émissions dans l'air, l'eau et le sol. L'utilisation de l'eau d'appoint est minimisée en réutilisant au maximum les eaux de procédés et les eaux de pluie qui sont récupérées.

Les boues de procédés générées par les opérations proviennent des impuretés qui sont contenues dans le chlorure de sodium (sel) qui est la principale matière première de l'usine. Ce sel est utilisé dans la préparation de la saumure qui est transformée en chlore et ses produits dérivés par un procédé d'électrolyse. L'usine continue de maximiser diverses initiatives de réutilisation et de valorisation qui réduisent la quantité de boues envoyées à leur lieu d'enfouissement technique (LET).

L'entreprise possède deux (2) sites et un (1) lieu d'enfouissement (LET), situés à environ cinq (5) km de l'usine dans le secteur de St-Gertrude à Bécancour, dont les deux sites ne reçoivent plus de matières. Le bassin du LET, soit le plus récent, possède une membrane qui permet le retour à l'usine des eaux captées par ce bassin. Le LET est visité hebdomadairement par un employé et le niveau du liquide dans le bassin est suivi électroniquement par l'usine, rencontrant les exigences de supervision du certificat d'autorisation émis par le Gouvernement. L'entreprise organise annuellement pour les citoyens et agences externes une visite accompagnée et guidée expliquant les installations. Il y a quelques années, une fuite provenant du 2^e site d'enfouissement a été identifiée. Une intervention de pompage des eaux de la nappe souterraine permet de contrôler la situation à la satisfaction du Ministère.

L'entreprise a une procédure corporative détaillée pour autoriser et auditer aux trois ans les compagnies qui reçoivent et traitent les déchets de l'entreprise. L'usine participe aux audits menés par les équipes corporatives.

2.1.5 Conservation des ressources

Une politique formelle de développement durable guide l'ensemble de l'entreprise. Sa stratégie met l'accent sur des initiatives sous quatre principaux piliers de développement durable. Sous le pilier de l'Énergie et le Climat, Olin gère systématiquement l'énergie et son empreinte de carbone avec l'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique et augmenter l'utilisation de ressources renouvelables. Une réduction de 10% de ses émissions globales est ciblée pour 2030. Sous le pilier de l'Efficacité des Ressources, l'entreprise cherche à minimiser la consommation et les déchets, augmenter la réutilisation et le recyclage, et améliorer les efficacités de ses opérations. La mise-en-place d'un cadre de gestion durable de l'eau dans chacun de ses sites de production ainsi que l'obtention d'une certification globale RC 14001 sont planifiés pour 2025.

L'usine de Bécancour poursuit plusieurs initiatives en support à la stratégie corporative. La consommation d'énergie est systématiquement suivie et est un facteur important dans le choix de nouveaux équipements tel que lors du prochain remplacement des réfrigérateurs d'eau. L'usine vend son hydrogène non-utilisé pour la fabrication d'acide chlorhydrique à un voisin industriel. La réutilisation des eaux de procédés et la valorisation des boues de procédés sont exploitées aux maximums.

2.1.6 Promotion de la Gestion responsable par son nom

Les hauts dirigeants d'Olin aux États-Unis soulignent l'engagement de l'entreprise aux principes de la Gestion responsable américaine à divers endroits sur son site internet (<https://www.olin.com>) ainsi que dans une variété de documents tels que dans le Code de conduite des employés, le Code de conduite des partenaires commerciaux et la politique portant sur la santé, la sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement (SSSE). La division Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles indique aussi son engagement à la GR américaine sur son site internet (<https://olinchloralkali.com>). Ces deux sites internet possèdent des liens informatiques pour accéder aux informations GR de l'American Chemistry Council (ACC) dont Olin est membre.

Le rapport de vérification GR de 2016 a noté que les contrats d'achat de biens et services, les commandes de service et les appels d'offres ainsi que les présentations aux sous-traitants et aux transporteurs de l'usine de Bécancour ne citaient pas spécifiquement l'adhésion d'Olin à la GR. Ceci avait généré l'opportunité d'amélioration à promouvoir davantage son engagement à la GR ainsi la compréhension des attentes de celle-ci.

La présente vérification a observé que les contrats de biens et service n'ont pas de référence à la GR et que la citation qui indiquait l'adhésion d'Olin à la GR dans ses contrats de vente de ses produits a été enlevée. Les vérificateurs ont révisés divers documents tel que les présentations aux dirigeants des transporteurs et les présentations aux chauffeurs de camion. Au-delà de l'utilisation occasionnelle du logo de la GR, ces documents ne contenaient pas de référence à l'adhésion de l'entreprise à la GR et ne diffusaient pas d'information sur les attentes, l'éthique ou les principes de celle-ci.

Travail en cours

- **(TC-2) L'entreprise doit chercher à promouvoir davantage son engagement à la GR ainsi qu'à la diffusion sur les attentes, l'éthique et les principes de développement durable de la GR avec ses partenaires de la chaîne de valeur (GE-115).**

Les vérificateurs ont noté que le logo de la GR est bien présent à divers endroits à l'usine de Bécancour incluant à l'entrée principale de l'usine et des bureaux administratifs. Le logo est aussi affiché à divers endroits de rassemblement, sur les uniformes des employés ainsi que sur certains documents et items promotionnels.

Olin a formellement intégré l'acronyme GR et RC ainsi que le nom "gestion responsable" dans divers systèmes et procédures, et leur utilisation a été observée dans le langage de travail de l'usine. On peut souligner par exemple Olin Gestion Responsable (OGR) et Olin Responsible Care (ORC) dans; "ORC Strategic Plan", "Capital ORC Projects" et "ORC Action Plan" en lien avec les objectifs annuels de l'usine ainsi que "Rencontre gestion responsable", "ORC Incidents" et "ORC Alert System" en lien avec la santé, sécurité et protection de l'environnement.

Le programme "OGR Commence avec MOI" a été introduit en 2019 et a été identifié par les vérificateurs comme une pratique à succès en SSE dans la section 2.1.3. de ce rapport. Par contre, la présentation aux employés de cette initiative ainsi que les items promotionnels ne font pas de lien spécifique avec l'Éthique et les Principes de la Gestion responsable pour le développement durable de l'ACIC.

Opportunité d'amélioration

- **(OA-2) Olin pourrait, au-delà de l'utilisation du logo GR (ACIC) et de l'intégration du nom de la GR dans leurs systèmes, formellement souligner davantage leur engagement à l'Éthique et aux principes à la GR (ACIC), et intégrer des informations en lien avec cet engagement dans des initiatives et des présentations existantes de l'usine (OP-81 à OP-84 et Jalon 2).**

2.2 Observations de l'équipe au Code de gestion

Le Code de gestion précise les attentes qui ont trait à la gestion des matières premières, des produits et des services pendant tout leur cycle de vie, et s'applique en tout ou en partie à l'ensemble des entités et des

entreprises de la chaîne de valeur. Dans cet énoncé, les produits incluent les procédés, l'équipement, les technologies et les applications.

La vérification a confirmé que la compagnie possède les ressources techniques, processus, procédures et pratiques pour gérer la manipulation et l'utilisation de ses produits et au besoin bien appuyer ses clients en information et formation. La compagnie évalue systématiquement ses fournisseurs et les sous-traitants qui travaillent à l'usine afin qu'ils se conforment aux mêmes exigences en santé et sécurité que leurs employés.

2.2.1 Attentes des compagnies

Le laboratoire de l'usine de Bécancour est concentré sur le contrôle de la qualité, les suivis environnementaux et le support aux opérations mais ne comportent pas d'activités de recherche et de développement. Le laboratoire opère selon les procédures corporatives en SSSE et ses activités sont examinées régulièrement lors des audits corporatifs.

La Division Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles a élaboré des procédures de gestion en santé, sécurité et protection de l'environnement pour s'assurer que ses clients et fournisseurs connaissent les exigences de la compagnie pour la manutention sécuritaire de leurs produits et leur fournit le soutien technique nécessaire. Olin a effectué la caractérisation des risques de ses produits et les fiches signalétiques sont disponibles sur le site internet de l'entreprise.

Diverses procédures corporatives de la Division Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles attestent de leur adhérence aux exigences de la gestion responsable des produits de l'American Chemistry Council (ACC) et de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC). La procédure de "Product Stewardship Evaluation & Support" guide le processus d'évaluation de pré-livraison aux clients et de contrat aux distributeurs. Ces évaluations sont effectuées par le service technique de la division et rencontrent les exigences de la GR en s'assurant que les clients ont les connaissances et la formation nécessaire pour manipuler de façon sécuritaire leurs produits. Par contre, la procédure précise que les clients qui récupèrent eux-mêmes les produits à l'usine "customer pick-up" sont exclus de cette évaluation obligatoire, ayant choisis de gérer directement les risques du produit dès le chargement et le départ de l'usine.

Lacune exigeant une action prioritaire

- **(LEAP-1) La compagnie doit inclure les clients qui récupèrent eux-mêmes les produits à l'usine "customer pick-up" dans le processus d'évaluation des critères de sélection et de rétention des clients avec qui la compagnie fait affaire (GE-115 à GE-124).**

2.2.2 Attentes à l'égard des autres parties

Les contrats avec les clients et les fournisseurs contiennent des articles énumérant les exigences en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement, mais ne mentionnent pas l'engagement de l'entreprise aux attentes la Gestion Responsable, se référer à l'article 2.1.6 du présent rapport.

Les procédures de l'entreprise assurent que les clients qui sont desservis par l'usine connaissent les exigences d'Olin en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement. La documentation sur la nature et les propriétés des produits ainsi que la mise en garde à leur utilisation est rendue disponible à ses clients ou toute autre personne intéressée. Les vendeurs et représentants techniques font une visite sur le site de leurs clients pour les produits les plus à risques (chlore et acide chlorhydrique) avant leur première livraison pour s'assurer de la conformité aux attentes. Pour la gestion des autres produits moins à risque, il y a au minimum soit un contact téléphonique ou une auto-évaluation pour confirmer les pratiques sécuritaires avant la première livraison. Par la suite, des suivis sont effectués avec les clients incluant ceux dont des lacunes ont été identifiées, et au besoin la compagnie cesse les livraisons jusqu'à ce que les lacunes soient corrigées.

Les sous-traitants œuvrant à l'usine sont soumis aux mêmes règles en SSSE et aux principes de la Gestion responsable que les employés d'Olin. Tous les sous-traitants sont évalués et approuvés avant d'être autorisés à réaliser des travaux à l'usine.

2.3 Observations de l'équipe au Code de responsabilisation

Le code de responsabilisation précise les attentes en communication et en dialogue avec la communauté locale près des opérations de fabrication et de distribution, et des corridors de transport de la compagnie ainsi qu'avec les personnes du grand public intéressées par les activités de la compagnie.

Olin possède un Code de conduite couvrant l'ensemble de l'entreprise qui engage tous ses employés à exercer leurs activités avec intégrité en tout temps et à tous les égards dans la conduite de leurs affaires. Le code fait référence à la Gestion responsable^{MD} et présente en outre les éléments de responsabilité sociale et protection des droits de la personne. Le code inclut aussi la responsabilité de protection des employés, de l'environnement et des collectivités ainsi que celle de la communication au public.

2.3.1 Communautés près des usines en opération

Le rapport de vérification GR de novembre 2016 souligne que la dernière réunion du comité consultatif de la communauté (CCC) a eu lieu en avril 2016. La grande majorité des citoyens présents sur le comité ont décidé de discontinuer leur participation et le CCC est conséquemment demeuré inactif depuis ce temps. Olin n'a pas initié d'activités compensatoires pendant l'absence prolongée du comité de citoyens qui assurait un processus régulier de communication et dialogue avec la collectivité, et de réponse aux questions, préoccupations et suggestions. L'entreprise affirme l'importance d'un comité de citoyens et confirme son intention de mettre sur pieds un nouveau comité.

Travail en cours

• **(TC-3) La compagnie doit réactiver un moyen régulier de communication et de dialogue communautaire avec les citoyens de la collectivité. L'entreprise n'a plus de moyen de communication directe avec les représentants des citoyens depuis la cessation des réunions du comité consultatif de la communauté en avril 2016 (réf; RE-130 à RE-132).**

Olin a maintenu son implication dans les associations locales dont celles des comités économiques pour le développement de la région et en lien avec des œuvres caritatives. L'entreprise demeure un membre du comité mixte municipalités et industries (CMMI) avec une participation moyenne aux réunions de 50% pendant les quatre dernières années.

2.3.2 Autres intervenants

L'entreprise continue d'être activement engagée dans les initiatives de l'ACIC. Au niveau fédéral, le Directeur de l'usine et des opérations canadiennes pour Olin agit au sein du conseil d'administration de l'ACIC à titre d'ancien président de l'Association. Des représentants d'Olin sont tout aussi actifs dans les activités des comités au niveau provincial du Québec, dont ceux de Leadership, Affaires et Économie, Transport (Transcaer), Protection de l'environnement ainsi que celui de la Santé et sécurité qui est présidé par le Directeur SSE de l'usine de Bécancour. Ces comités regroupent les membres de l'ACIC dans le but de collectivement gérer et améliorer la Gestion responsable dans toute l'industrie. Ils effectuent des représentations aux différents paliers de gouvernement tant au point de vue économique, règlementaire que pour la promotion de la GR, son éthique et l'approche de développement durable.

Au niveau régional, la direction de l'usine participe activement au regroupement du Comité des entreprises et organismes du Parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP), et fait la promotion de l'Éthique et des principes de la GR. Ce comité favorise l'entraide et la coordination sur des dossiers communs, apporte un soutien au développement du Parc et renforce les relations avec les représentants civils, municipaux et économiques du milieu.

Tous les produits d'Olin sont utilisés comme matières premières pour des produits de consommation. Malgré l'absence d'un contact direct avec les consommateurs, ses clients ont accès à toute l'information nécessaire fournie par Olin pour répondre adéquatement aux questions des consommateurs.

L'entreprise effectue des études pour déterminer les corridors de transport routier les plus appropriés pour le transport sécuritaire de ses produits.

3. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE LA COMPAGNIE

Chaque compagnie doit assurer que son système de gestion et sa structure, dirigés par la haute direction et responsables devant tous les intervenants, donnent suite aux attentes de l'éthique et des principes de la Gestion responsable pour le développement durable et aux éléments des trois codes s'appliquant à ses activités. Ce système de gestion devrait inclure toutes les composantes du cycle Planifier-Faire-Vérifier-Agir (PFVA) pour l'amélioration continue, selon le Guide des systèmes de gestion de l'ACIC.

L'équipe de vérification a étudié les systèmes de l'entreprise et a comparé ses caractéristiques à un système auto-correcteur identifié dans le Guide de l'ACIC, capables d'identifier et de répondre aux lacunes et ainsi favoriser l'amélioration continue tout au long des activités commerciales de la compagnie, ses usines, ses fonctions et encadrer la mise en œuvre des Engagements de la Gestion responsable.

L'équipe de vérification a constaté que l'entreprise utilise un système de gestion auto-correcteur d'origine corporative avec les composantes PFVA pour une gestion efficace de l'usine et l'amélioration continue de sa performance. Par contre, les vérificateurs ont constaté que le suivi de la mise en application et l'amélioration continue de divers éléments spécifiques aux trois codes, jalons et attentes collectives de la GR ne sont pas intégrés dans le système de gestion de la compagnie Olin. Les vérificateurs ont noté l'absence d'une révision documentée de gestion pour ce suivi ainsi que de l'établissement d'objectifs ou plan d'actions en lien avec le suivi et l'amélioration d'éléments spécifiques des codes tel que pour la remise en place d'un comité de citoyens et les préparatifs spécifiques à la vérification GR.

Lacune exigeant une action prioritaire

• **(LEAP-2) La compagnie doit s'assurer que son système de gestion donne suite aux attentes de l'éthique, des principes et aux éléments des trois codes, jalons et attentes collectives de la GR. Un système incluant les composants du cycle PFVA doit être mis en place pour assurer une évaluation régulière au titre de la GR, en utilisant par exemple la révision périodique de la grille de concordance pour assurer que les éléments de la GR sont pris en considération dans les processus de gestion de la compagnie.**

Les observations de l'équipe reliées aux composantes PFVA du système de gestion de la compagnie sont les suivantes :

3.1 Observations du cycle PLANIFIER

Durant le cycle PLANIFIER du système de gestion, la compagnie décide de ses objectifs et comment les atteindre. La compagnie doit non seulement regarder à toutes ses opérations internes, mais aussi prendre en considération les attentes des intervenants externes, réglementations, les Engagements de la Gestion responsable et tout autre repère de performance industrielle.

En examinant le cycle PLANIFIER du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles, l'équipe a observé entre autres que la direction d'Olin :

- A un processus budgétaire annuel qui inclut l'identification des objectifs en santé, sécurité et protection de l'environnement et les fonds nécessaires pour la réalisation de projets d'immobilisations pour appuyer l'amélioration continue et la correction de lacunes identifiées.
- Possède un plan de formation technique et générale pour les employés, un plan de relève pour les postes clés, ainsi qu'une évaluation annuelle de la performance de ses employés cadres.

- Identifie les critères de performance (KPI) utilisés pour le suivi et la gestion efficacement de ses affaires et opérations.
- Utilise le système corporatif OASIS (Olin Asset Integrity Standard) pour le suivi de l'intégrité des équipements critiques dont la mise en application en 2019 a créé un plan 2020-2021 de mise en conformité.
- Possède un service juridique corporatif pour s'assurer de la conformité aux lois canadiennes et américaines.
- Possède des politiques et procédures, divisionnelles et corporatives, couvrant toutes ses activités particulièrement celles reliées à la santé, la sécurité opérationnelle et personnelle, la sûreté et la protection de l'environnement.
- Identifie et maîtrise les risques de ses produits, opérations et, changements, et rédige des procédures/plans d'action en conséquence (i.e.; e MOC, PSM/GSO, plan urgence, HAZOP, etc.)
- Possède des procédures et des systèmes de gestion pour identifier, rapporter et enquêter les incidents, accidents, passés proches et faire le suivi des plans d'action corrective.

L'usine de Bécancour possède une grille de concordance des 152 éléments des codes de pratique et des jalons qui fait le lien avec ses pratiques et ses procédures de gestion corporatives et locales. Par contre, les vérificateurs ont noté que la grille de 2016 a été mise à date uniquement au début 2020 pour les besoins de cette vérification et n'est présentement pas utilisée pour s'assurer de la conformité aux attentes de la GR. Cette observation est en lien avec le LEAP identifié à la section 3 de ce rapport.

3.2 Observations du cycle FAIRE

Durant le cycle FAIRE du système de gestion, la compagnie convertit les décisions du cycle PLANIFIER en action et s'assure du savoir et des connaissances de tous ceux impliqués. Il est entendu que la compagnie va mettre en place une structure organisationnelle, désigner des responsabilités au personnel approprié, fournir la formation adéquate et les outils pour exécuter les plans d'action et développer des standards, processus et programmes au besoin.

En regard du cycle FAIRE du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles, l'équipe a observé entre autres les points suivants :

- Olin Corporatif a un conseil d'administration et un comité de direction qui gère les activités nord-américaines. La direction de l'usine de Bécancour se rapporte à un Directeur régional de la division Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles qui est situé aux États-Unis.
- L'équipe de direction de l'usine de Bécancour gère les activités sur le site.
- Une structure matricielle lie le responsable d'une activité à l'usine au responsable corporatif américain d'Olin pour l'application des politiques et procédures corporatives spécifiques en lien avec celle-ci.
- Le Directeur en santé, sécurité et environnement est le coordonnateur GR (ORC) responsable du suivi pour assurer la conformité aux codes GR s'appliquant aux activités gérées par l'usine.
- Les gestionnaires de l'usine ont des rencontres journalières, hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles selon le besoin de l'activité pour s'assurer que les budgets, volumes de production, activités en SSSE et autres sont conformes au plan d'affaires selon les critères de performance établis et objectifs annuels. Les vérificateurs ont observé qu'il n'y a pas de rencontres planifiées ou d'objectifs documentés pour le suivi de la conformité aux attentes spécifiques des éléments de la GR.
- L'équipe de direction de l'usine établit ses objectifs annuels, les fait approuver et ils sont ensuite inscrits au budget. Le suivi des objectifs se fait mensuellement (KPI) ou au trimestre.
- Toutes les activités clés d'opération sont couvertes par une procédure et celles-ci sont révisées au besoin ou à intervalles fixes (3 à 5 ans).
- Des simulations de situation d'urgence sont réalisées à l'interne plusieurs fois par année selon un scénario déterminé. Divers agences et organismes externes tel que le service des incendies de la municipalité sont à l'occasion invités à y participer. L'usine participe aussi à des simulations d'urgence externes à l'usine.

- Tous les procédés subissent une analyse de risques avant leur mise en opération et les études de revalidation de ces risques sont effectuées à des intervalles prédéterminés selon des méthodologies connues (PHA, HAZOP, Five Why, PSSR, etc). Une analyse de risques est requise pour tous les changements aux procédés, équipements et changements organisationnels dont ceux associés aux postes clés de l'usine.

3.3 Observations du cycle VÉRIFIER

Durant le cycle VÉRIFIER du système de gestion, les actions effectuées sous le cycle FAIRE sont évaluées pour s'assurer qu'elles sont exécutées selon le plan d'action, qu'elles répondent aux résultats désirés et favorisent l'amélioration continue.

En examinant le cycle VÉRIFIER du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles, l'équipe a observé entre autres:

- Le suivi mensuel des critères de performance (KPI) reliés à toutes les activités importantes de l'usine incluant la santé, sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement.
- Des conférences téléphoniques avec les gestionnaires du siège social au besoin ainsi que des rapports mensuels sur les activités clés de l'usine.
- Divers audits internes incluant la conformité en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement.
- Divers audits ou vérifications de la division et du corporatif sur les politiques, procédures et pratiques de l'usine incluant ceux pour les activités de fabrication, entretien, SSE et GSO (PSM) ainsi que celles des transporteurs, fournisseurs et sous-traitants.
- Des audits externes pour la certification ISO 9001.
- Les enquêtes de tous les incidents, accidents et certains "passés proches" mènent à identifier la cause fondamentale et rédiger un plan d'action corrective au besoin.
- Les formations techniques sont suivies d'un test de compréhension.
- L'usine a un plan annuel de la révision de la performance pour les employés cadres.
- Un suivi régulier des émissions et des critères de conformité au certificat d'autorisation réglementaire.
- Qu'un comité paritaire en santé et sécurité se réunit mensuellement et fait des inspections mensuelles du site pour identifier les lacunes en matière de santé et sécurité. Des plans d'actions correctives sont mis en place.

3.4 Observations du cycle AGIR

Durant le cycle AGIR du système de gestion, la compagnie transforme les résultats du cycle VÉRIFIER en actions correctives pour l'amélioration. Ceci inclut revisiter le cycle PLANIFIER pour voir si des changements aux objectifs, plans d'action, politiques et processus pour atteindre les objectifs de la compagnie, sont nécessaires. La révision du cycle AGIR doit prendre en considération si la vérification et révision des lacunes sont prises en charge; la performance sur les activités de la compagnie est communiquée à l'interne et à l'externe; que la performance des employés et entrepreneurs soit honorée ou corrigée.

En examinant le cycle AGIR du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles, l'équipe a observé entre autres que :

- Chaque enquête d'incident, accident, quasi-accident est suivie par un plan de mesure corrective avec un échéancier.
- Chaque audit (interne/externe) est suivi par un plan d'action pour corriger les lacunes selon un échéancier prédéterminé.
- Chaque année, le plan des immobilisations contient des fonds pour réaliser des projets qui améliorent la performance opérationnelle, la protection de l'environnement, la réduction des déchets, les lacunes identifiées, etc.
- On fait les suivis réguliers des critères de performance (KPI) et on apporte les correctifs nécessaires au besoin et le tout est documenté.

- La performance des transporteurs principaux et des sous-contractants est suivie périodiquement et inclue au besoin des actions correctives documentées.

4. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR L'ÉTHIQUE ET PRINCIPES DE LA GESTION RESPONSABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque compagnie-membre de l'ACIC est formellement engagée à l'éthique " afin de poser les bons gestes, et à être vue comme telle". L'éthique avec les principes sur le développement durable ont pour but de guider le processus décisionnel et les pratiques de la compagnie. Durant la vérification, l'équipe regarde comment l'éthique est adoptée et entendue à l'intérieur de la compagnie et à quel niveau les principes s'accordent avec la façon de gérer de la compagnie.

L'équipe de vérification a observé attentivement le processus décisionnel, les actions et a comparé les caractéristiques d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles à ceux d'une compagnie guidée par l'Éthique et les principes de la Gestion responsable sur le développement durable tel qu'énoncé dans les Engagements de la Gestion responsable.

Les observations de l'équipe sur la mise en pratique de l'Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable sont entre autres:

- Olin possède un code de conduite (éthique) explicite de 52 pages qui guide tous ses employés dans l'exercice de leurs activités avec intégrité en tout temps et à tous les égards. L'entreprise offre un service d'assistance anonyme (24/7 et confidentiel) pour dénoncer un manque à l'éthique, faire part d'une préoccupation, dénoncer une infraction ou obtenir des conseils comment agir en cas de situation ambigu.
- Un dialogue et des pratiques des dirigeants qui reflètent les attentes du Code de conduite de l'entreprise ainsi que celles de l'Éthique et des principes de la Gestion responsable.
- La sécurité des personnes et des opérations est la première préoccupation de tous les dirigeants d'Olin dont l'objectif "la cible est ZÉRO" et le plus récent programme "OGR Commence avec MOI" sont fortement promus à tous les niveaux de l'organisation.
- L'engagement formel et le comportement des employés pour éliminer les risques et les lacunes identifiés dans l'accomplissement du travail.
- La recherche constante de projets d'amélioration et de mesure d'efficacité pour éliminer la production de déchets et réduire leur empreinte environnementale.
- Les politiques, les procédures et les pratiques de la division de Chloralcalis d'Olin pour s'assurer que leurs clients et fournisseurs de service dans le transport et distribution connaissent les propriétés des produits et les manipulent de façon sécuritaire dans le respect de l'environnement.
- La gestion rigoureuse de ses activités démontrée par les nombreuses vérifications en santé, sécurité, sûreté et protection de l'environnement faites par l'usine et le corporatif d'Olin pour identifier les lacunes et les possibilités d'amélioration suivies de la mise en place d'un plan d'action corrective avec un échéancier.
- Un processus systématique pour identifier, enquêter et déterminer la cause probable pour tous les accidents, incidents et passés proches avec incidence importante menant à l'élaboration d'un plan correctif.
- La contribution de l'entreprise aux activités de Gestion responsable au niveau fédéral, provincial et régional.

De façon générale, l'équipe de vérification a constaté que l'éthique et les principes de la Gestion Responsable sont reflétés dans le travail des employés et que ceux-ci exercent leurs tâches pour assurer une fabrication et une manutention sécuritaires des produits.

5. CONCLUSION DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Suite à la vérification de l'ensemble de la compagnie et les observations renfermées dans ce rapport, l'équipe de vérification est en accord que l'éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable guident les décisions et les actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. L'équipe croit que la compagnie est capable de répondre aux deux (2) lacunes exigeant une action prioritaire, trois (3) travaux en cours et deux (2) possibilités d'amélioration identifiés durant le processus de vérification et discutés en détails dans ce rapport. La vérification prend fin avec l'émission de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Carl Yank, ing.
Chef de l'équipe de vérification pour l'ACIC.
13 mai 2020

RÉPONSE DE LA COMPAGNIE SUR LE RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Au nom d'Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles, j'ai révisé ce rapport de vérification. Les observations et conclusions qui se retrouvent dans ce rapport ont été discutées avec l'équipe de vérification.

Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles va communiquer les résultats de cette vérification avec nos pairs à la prochaine réunion et en discuter avec nos intervenants, incluant les représentants communautaires à proximité de nos installations.

Nous allons tenir compte des opportunités d'amélioration identifiées par l'équipe de vérification et assister l'ACIC à partager les pratiques à succès aux autres membres de l'association. Le développement et exécution de plans d'action pour répondre aux lacunes exigeant une action prioritaire sera de mise. Notre progression à l'exécution de ces plans sera discutée lors de la préparation de notre réengagement annuel de la Gestion responsable et communiquée à l'équipe de vérification lors de notre prochaine vérification.

Alain Denis, ing.
Directeur Santé-Sécurité-Environnement (OGR)
Olin Produits de Chloralcalis et Vinyles
01 juin 2020

LISTES D'ENTREVUES

Nom	Position	Location
Pierre Ducharme	Directeur de l'usine et des opérations canadiennes - Contact exécutif GR	Bécancour Qc
Alain Denis	Directeur SSE/OGR - Coordonnateur GR	Bécancour Qc
Laurie-Ève Beaulieu	Ingénieure Électrolyse et superviseure laboratoire	Bécancour Qc
Antoine Bouvet-Morrisette	Directeur production	Bécancour Qc
Pierre Fortin	Acheteur principal de l'usine	Bécancour Qc
Patrick Gauthier	Superviseur du chargement	Bécancour QC
Luc Gélinas	Préventionniste SSE/OGR	Bécancour Qc
Pascal Hébert	Leader en Gestion de la sécurité opérationnelle	Bécancour Qc
Joé Landry	Ingénieur fiabilité mécanique	Bécancour Qc
Daniel Pouliot	Directeur ingénierie	Bécancour Qc
Simon Rochefort	Ingénieur et superviseur HUS	Bécancour Qc
Marie-Claude Turbide	Coordonnatrice aux ressources humaines	Bécancour Qc
Francis Gauvin	Technicien E&I, membre comité paritaire S/S	Bécancour Qc
Louis Turbide	Rénovateur cellules électrolytiques et	Bécancour Qc
	Membre du comité paritaire S/S	



Gestion responsable^{MD}

Notre engagement envers le développement durable.

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

350, rue Sparks, Bureau 805

Ottawa ON K1R 7S8

T : 613 237-6215 F : 613 237-4061

www.chimiecanadienne.ca